

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL TECHNIQUES D'INTERVENTIONS SUR INSTALLATIONS NUCLÉAIRES

NUCLÉAIRE | BAC PRO TIIN

OBJECTIFS

Le titulaire de la spécialité « Techniques d'interventions sur installations nucléaires » de baccalauréat professionnel est membre actif d'une équipe opérationnelle intervenant en environnement nucléaire. Son travail consiste à :

- Participer à des opérations de logistique nucléaire, gestion de déchets des industries nucléaires, opérations de démantèlement d'installations,
- Assurer des opérations de maintenance préventive et corrective.

À partir du contrat défini et validé par l'entreprise et le client, des études préalables effectuées par l'entreprise en vue de leur mise en œuvre opérationnelle dans le cadre d'une organisation qualité, l'activité du titulaire concerne :

- La participation à l'organisation d'interventions
- Leur réalisation et leur suivi dans le respect des procédures, des règlements d'hygiène, de sécurité et de radioprotection à l'égard du personnel, avec le souci de la satisfaction du client, de la préservation de l'intégrité des installations, ainsi que de la maintenance des matériels.

CONTENU

La formation comprend des enseignements généraux, des enseignements professionnels et des heures dédiées aux projets et aux choix de parcours et d'orientation.

La formation professionnelle comprend des cours de :

- Physique nucléaire, détection de rayonnements, radioprotection, installations nucléaires et exploitants,
- Préparation d'un chantier en environnement nucléaire,
- Communication et gestion des éléments de dossier nécessaires à l'intervention,
- Intervention en environnement nucléaire (tri et stockage des déchets, contrôle de qualité, assistance en radioprotection...)
- Prévention – santé – environnement.

#MAINTENANCE NUCLÉAIRE •

#NUCLÉAIRE •

#RADIOPROTECTION •



EN PRATIQUE

Ce bac pro se prépare en 3 ans après la classe de 3e et nécessite **un casier judiciaire vierge**.

Aptitude médicale spécifique (Visite de contrôle effectuée lors de l'inscription dans la section).

Sous statut scolaire, l'élève effectuera 20 semaines de Période de Formation en Milieu Professionnel (PFMP) durant les trois années de son cursus de formation.

Organisation des examens : les épreuves sont de type CCF (Contrôle en Cours de Formation).

Insertion professionnelle :

L'activité du titulaire du bac professionnel s'exerce, dans les entreprises de production du secteur nucléaire ou utilisateurs de sources radioactives, et prestataires associés.

Les domaines d'activité sont :

- Les entreprises du secteur de la production nucléaire, essentiellement prestataires de services, ayant pour activités la logistique nucléaire, l'assainissement/décontamination d'installations, la gestion opérationnelle d'ateliers de traitement de déchets, le démantèlement.
- Les entreprises de fabrication ou d'utilisation de sources radioactives, de produits radio, pharmaceutiques ou de générateurs de rayonnement.
- Les entreprises prestataires de service ayant pour activité la radioprotection opérationnelle.
- Les organismes chargés d'intervenir en cas d'incident radioactif.

Poursuite d'étude :

Le bac pro a pour premier objectif l'insertion professionnelle mais, avec un très bon dossier ou une mention à l'examen, une poursuite d'études est envisageable en BTS de la spécialité, en Mention complémentaire (MC).